

EDU 6014

FORMATION A DISTANCE ET DÉVELOPPEMENT

FEUILLE D'IDENTITÉ

Thème : Politique de formation à distance – Accessibilité, Efficacité et Développement
en Guinée : une approche théorique

NOM : *Mamady* CAMARA

ADRESSE : *Pavillon Parent, chambre 5647, Université Laval, Québec (Qc)*

CODE POSTAL : *G1K 7P4*

TÉLÉPHONE (bureau) (résidence) : *(418) 656 7777 poste 17687*

CODE PERMANENT : CAMM31125809

N° DOSSIER : 00286 633

NOM DU PROFESSEUR : Michel UMBRIACO

Sommaire

Resumé.....	3
Introduction.....	4
La situation actuelle de l'École guinéenne	5
À propos de l'accessibilité :.....	5
Concernant l'inefficacité du système :.....	8
Quelques facteurs explicatifs du faible niveau d'accessibilité et d'efficacité de l'école guinéenne.	9
Des stratégies d'intervention:.....	12
La formation à distance.....	13
Le cadre théorique et méthodologique.....	14
Les initiatives communautaires.	17
Conclusion	19
Bibliographie.....	20

Resumé

Les années 1960 ont été marquées par un accroissement des investissements dans le secteur de l'éducation. À cette époque, les économistes s'accordaient sur la théorie selon laquelle il existe une corrélation entre le niveau d'éducation et le développement socio-économique d'un pays. Quatre décennies après ces investissements, le bilan s'avère sombre en Guinée comme dans la plupart des pays africains. Devant cette situation préoccupante, beaucoup d'écrits mettent en cause le fonctionnement des systèmes éducatifs. Ils leur reprochent leur faible niveau d'accessibilité et d'efficacité. Désormais, il est question de proposer des alternatives complémentaires afin de rendre l'école guinéenne plus accessible et efficace. Mais comment y arriver?

Le présent essai suggère des réponses à cette question. Il s'agit d'examiner le fonctionnement du système guinéen afin d'identifier des facteurs de blocage et d'envisager des stratégies d'intervention dans un cadre théorique et méthodologique approprié au contexte socioculturel de la Guinée.

En effet, si le taux de scolarisation est passé de 29% dans les années 1980 à 53,5% en 1998/99, l'école guinéenne demeure encore inaccessible pour environ 2/3 de la population scolarisable, car le taux de passage du primaire au secondaire se chiffre à 41% à la même période. C'est dire que la majorité de la population active est analphabète, ce qui compromet à long terme le développement du pays. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, il y a les facteurs liés au fonctionnement du système éducatif dont les méthodes de transmission du savoir et d'évaluation des apprentissages, le manque d'infrastructures d'accueil et de personnel enseignant.... Ensuite, au niveau national le contexte macroéconomique difficile ne favorise pas les investissements importants dans le secteur de l'éducation. Au plan international, la politique d'ajustement structurel que mènent les institutions financières internationales et le largage des pays africains par les pays riches sont autant de facteurs qui entravent le développement du secteur de l'éducation des pays africains en général et de la Guinée en particulier.

Au regard de cette situation, la formation à distance et l'éducation permanente communautaire apparaissent comme des stratégies complémentaires en vue d'améliorer l'accessibilité aux services de l'éducation pour la majorité de la population et de fonder les bases durables du développement du pays.

Afin de s'assurer de la rationalité et de l'efficacité de ces stratégies d'intervention, la définition de cadres théorique et méthodologique adaptés aux contextes socioculturel et économique guinéens serait de nature à favoriser et consolider l'accès au savoir pour de nombreux exclus du système de formation actuelle. Dans cette perspective, les théories constructiviste, technologique, sociale et académique ainsi que l'approche systémique et la mise en réseau constituent des pistes intéressantes.

Introduction

Le système éducatif guinéen est né à l'aube de la décennie 1960. A cette époque, d'une manière générale, les économistes considéraient déjà le capital humain comme un intrant décisif de la production économique des pays ; dans cette logique, ils pensaient que la qualification de la main d'œuvre devait influencer sur la productivité. Depuis lors, les recherches ont progressé, et de nos jours il est largement admis que l'éducation est un investissement économiquement rentable et un facteur de développement.

C'est au regard de ce contexte que des investissements importants ont été réalisés dans le secteur de l'éducation en Afrique d'une manière générale. D'après Bernadette Lacroix (1970), la Guinée a consacré à l'éducation en 1968/69 20% du Budget Général de l'État, alors qu'en 1958, il n'en représentait que 14%.

A ce propos, selon Lourié, (1993) les pays en voie de développement ont fourni un effort plus grand par rapport à leurs ressources publiques (3,9% en 1975; 4,3% en 1980; 4,7% en 1988) et à un coût social élevé en accordant plus à la scolarisation que ne le permet leur croissance économique.

En dépit de ces efforts, le bilan n'est pas positif. L'Afrique se débat encore dans le sous-développement. Faut-il penser alors que la corrélation croissance économique - éducation est fausse?

Loin de mettre en cause cette théorie, il semble que c'est le fonctionnement de l'école qui constitue un facteur de blocage. En effet, d'après Lourié (1993), c'est dans les pays en voie de développement que le coefficient d'efficacité est le plus faible. Il pense qu'une grande partie des dépenses de scolarisation de ces pays ne modifie en rien le niveau d'alphabétisation national et se révèle inutile.

Face à ce constat, on est amené à se poser un certain nombre de questions : Qu'est ce qui n'a pas fonctionné au sein du système éducatif guinéen? Pourquoi l'école guinéenne n'a pas joué son rôle de vecteur du développement? Quels en sont les principaux facteurs? Dans quelles directions faut-il orienter la recherche de solution?

L'objectif de cet essai est de tenter de donner une réponse à ces questions. Il s'agit d'une part d'examiner le fonctionnement du système éducatif guinéen afin d'identifier quelques facteurs de blocage et d'autre part d'envisager des stratégies d'intervention ainsi que des cadres théoriques appropriés au contexte guinéen.

L'essai comporte essentiellement trois parties. La première est un état des lieux du fonctionnement actuel de l'école en Guinée. La seconde est une analyse des facteurs explicatifs du dysfonctionnement de l'école guinéenne. La troisième partie aborde les stratégies éducatives à envisager ainsi que le cadre théorique et méthodologique des actions à mener.

Le cadre conceptuel de cet essai est le cours de formation à distance et développement qui conçoit la formation à distance comme est un outil de développement. Dans cette perspective, la formation à distance est perçue comme une stratégie permettant d'apporter le savoir et le savoir-faire à un nombre considérable d'apprenants issus de divers milieux socio-économiques à un coût relativement faible et tout en adaptant le contenu de formation aux contextes socioculturels afin de favoriser le réinvestissement du savoir acquis. En somme, l'analyse consiste à démontrer que la formation à distance constitue une stratégie complémentaire susceptible d'apporter le savoir aux nombreux exclus du système présentiel, mais aussi former des acteurs du développement par l'acquisition de pensées critiques et de compétences opérationnelles.

La situation actuelle de l'École guinéenne

Le bilan complet de l'état actuel de l'école guinéenne ne peut se faire seulement dans le cadre d'un essai tant les questions à traiter sont nombreuses et profondes. C'est pourquoi l'analyse a été focalisée sur deux aspects du fonctionnement actuel de l'école guinéenne à savoir : son accessibilité et son efficacité. Le choix de ces deux aspects n'est pas fortuit. De notre avis, l'analyse de ces deux paramètres peut révéler des indicateurs susceptibles de juger de la fiabilité de tout système éducatif.

À propos de l'accessibilité :

Le problème de l'accessibilité à l'école n'est pas un fait récent en Guinée. En effet, lorsque le pays accédait à l'indépendance en 1958, d'après Bernadette Lacroix (1970), le taux de scolarisation était 5,8% et 21,0% en 1969. Durant les années 1980, selon le document de politique éducative nationale (1989), le taux de scolarisation était à peu près stable autour de 29%.

De plus, d'après le rapport préparatoire du document de politique éducative nationale du Ministère de l'Éducation Nationale (1987) : « En 1986-87, il a été dénombré dans la seule ville de Conakry, plus de 20.000 enfants qu'il n'a pas été possible d'inscrire à l'école faute de place... » De plus, «... la taille moyenne d'un groupe pédagogique est d'environ 70 élèves à Conakry, 50 dans les autres zones urbaines, 32 dans les zones rurales... » aussi, mentionne le même rapport, «...cette insuffisance des capacités d'accueil se traduit souvent en zone rurale par des écoles à classe unique avec recrutement épisodique (tous les 3-4-5 et parfois 6 ans) écartant ainsi de l'école des générations entières »¹. Ce qui confirme l'affirmation de Lourié (1993) selon laquelle « Le nombre d'écoles rurales primaires qui n'offre pas une séquence complète d'enseignement est encore très élevé dans le tiers monde : c'est le cas de plus de 80% des écoles en Guinée et au Niger, 60% au Bénin, 78% au Chili, plus de 80% au Salvador et en Afghanistan ».²

Au cours des années 1990, le taux de scolarisation a connu une croissance notable en Guinée. En effet, d'après les données du service national de statistique et planification (1999), le taux de scolarisation est passé de 31, 9% en 1991/92 à 53, 5% en 1998/99.

¹Rapport préparatoire de la politique éducative nationale, Ministère de l'Éducation Nationale, document de travail septembre 1987.

² LOURIER, S. (1993) *École et Tiers Monde*, Dominos Flammarion, l'imprimerie Hérissey à Évreux France, page 23

(Voir tableau ci-dessous). En dépit de cette croissance, il faut souligner que l'école demeure encore inaccessible pour environ la moitié de la population scolarisable.

Évolution du taux brut de scolarisation par sexe de 1991/92 à 1998/99

Sexe	ANNÉES							
	1991/992	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/998	1998/99
Filles	19,7%	22,8%	25,7%	29,2%	31,5%	35,5%	36,9%	39,9%
Garçons	44,6%	51,1%	55,1%	60,5%	62,1%	66,0%	65,7%	67,6%
Total	31,9%	36,7%	40,1%	44,5%	46,5%	50,5%	51,0%	53,5%

Source : Service National des Statistiques et Planification (1999)

Lorsque qu'on analyse le problème de l'accessibilité sur le plan de la participation des différentes localités du pays, des disparités entre zones sont aussi perceptibles. (voir tableau ci-dessous)

Taux brut de scolarisation par Région et par sexe (année scolaire 1998-99).

RÉGIONS	ENFANTS		s
	Filles	Garçons	Total
Boké	38,4%	68,4%	53,1%
Conakry	76,8%	96,6%	86,5%
Faranah	30,8%	62,6%	46,1%
Kankan	28,3%	59,9%	43,8%
Kindia	36,4%	68,0%	51,9%
Labé	29,9%	46,4%	37,9%
Mamou	26,7%	51,7%	38,9%
N'Zérékoré	40,0%	75,3%	57,2%
National	39,9%	67,6%	53,5%

Sources. Service National des Statistiques et Planification (1999)

Ce tableau montre des disparités considérables entre les régions du pays. Car si le taux de scolarisation est de 86,5% dans la capitale Conakry, à Labé et Mamou il ne se chiffre respectivement qu'à 37,9% et 38,9 soit moins de la moitié du taux de Conakry. C'est dire que les plus défavorisées en matière de scolarisation sont les zones rurales. Ce qui renforce la thèse selon laquelle la majorité des zones rurales guinéennes est encore privée des services de l'éducation.

Une autre problématique de l'accessibilité de l'école en Guinée est celle des infrastructures d'accueil et de personnels enseignants.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur l'évolution des infrastructures, du personnel enseignant et des effectifs scolaires au niveau primaire durant la décennie 1990-1999.

Un extrait du tableau évolutif des différentes variables scolaires de 1990/91 à 1998/99³

Années	Écoles	Salles	Maîtres	Élèves		Total
				Filles	Garçons	
1990/91	2.476	7.606	8.699	109.351	237.456	346.807
1991/92	2.586	8.415	7.374	113.250	246.156	359.406
1992/93	2.779	9.272	8.577	133.777	288.092	421.869
1993/94	2.849	10.443	9.718	154.138	317.654	471.792
1994/95	3.118	11.154	11.658	182.493	362.236	544.729
1995/96	3.237	12.087	11.875	200.807	383.354	584.161
1996/97	3.534	13.836	13.234	233.415	416.042	649.835
1997/98	3.723	14.904	13.883	249.088	425.644	674.732
1998/99	3.906	16.510	15.512	276.708	449.853	726.561
TAMA*	6,4%	13%	8,7%	17%	9,9%	12,2%

Sources : Rapport national sur l'éducation pour tous à l'an 2000 (1999)

* Taux d'Accroissement Moyen Annuel

L'analyse de ce tableau montre un accroissement sensible dans la réalisation des infrastructures scolaires et le recrutement des maîtres durant la période concernée. Cependant, on peut remarquer que les effectifs scolaires ont un taux de croissance annuel deux fois supérieure à celui de la construction des écoles. De même, on relève 3,5 points d'écart entre le taux de croissance des effectifs enseignants et celui des effectifs scolaires. Ces données confirment ainsi le manque de personnel enseignant et l'insuffisance d'infrastructures d'accueil.

Lorsqu'on aborde la question de l'accessibilité à l'échelle universitaire, le constat n'est pas si différent de ce qui précède. En effet, d'après la note de présentation du projet de Décret portant création du centre national de formation à distance du Ministère de l'enseignement supérieur (1999), « En 1997, 6.630 candidats ont concouru pour 2.091 places offertes par les institutions d'enseignement supérieur. En 1998, ils étaient 10.319 pour 1.730 places. Cette année, ils dépasseront largement les 10.000 pour un nombre de places qui n'excède pas 2000⁴ ».

En se fondant sur ce qui précède, on peut affirmer que l'accessibilité constitue encore un défi majeur pour le système éducatif guinéen à l'aube du troisième millénaire.

³ *Éducation pour tous: Bilan à l'an 2000*, Rapport national, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique, octobre 1999, page 12

⁴ Note de présentation du projet de Décret portant création du centre national de formation à distance, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 1999.

Concernant l'inefficacité du système :

D'après le rapport du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire sur l'éducation pour tous (1999) : « ...pour l'ensemble du pays, le taux d'efficacité est de 35,7%...ce qui signifie que plus de la moitié des élèves inscrits dans une cohorte pour une période donnée n'atteigne pas les plus grandes classes du primaire, donc n'acquiescent pas les connaissances de base nécessaires à l'éradication de l'analphabétisme et à une participation efficace au développement. »⁵ Parlant du phénomène de redoublement, le même rapport souligne que « Le taux élevé de redoublement est le reflet d'une tendance de crise qui caractérise le rendement scolaire. En effet, sur le plan national, le taux de redoublement est de 27%, alors que l'objectif visé pour cet indicateur par la politique éducative est de faire baisser au plus bas niveau possible (entre 5% et 10%) en l'an 2000. »⁶ Le tableau ci-dessous illustre les taux de passage du primaire au secondaire durant deux années scolaires.

Un extrait des résultats aux examens d'entrée en 7^e année par région et par sexe de 1997/98 à 1998/99

RÉGIONS	1997/1998			1998/1999		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Boké	60,3%	61,9%	61,5%	40,3%	45,8%	44,3%
Conakry	25,6%	35,6%	31,9%	25,8%	35,7%	31,9%
Faranah	32,6%	37,1%	36,2%	37,6%	44,4%	42,9%
Kankan	44,5%	53,5%	51,4%	51,8%	58,8%	57,2%
Kindia	22,9%	34,5%	31,5%	44,6%	49,0%	47,9%
Labé	47,0%	55,5%	53,0%	57,6%	60,8%	59,8%
Mamou	31,4%	46,5%	42,5%	29,1%	32,6%	31,7%
N'Zérékoré	27,4%	40,3%	37,3%	26,9%	39,6%	36,6%
National	33,3%	43,5%	40,6%	34,9%	44,2%	41,5%

Sources. Service National des Statistiques et Planification (1999)

Comme l'indique ce tableau, seulement 40% environ de 53, 5% des enfants scolarisés arrivent à passer au secondaire. C'est dire qu'en dépit de l'accroissement du taux de scolarisation, environ 1/3 seulement de la population scolarisable atteint le niveau irréversible d'alphabetisation. Face à la faiblesse de l'accessibilité et de l'efficacité du système éducatif guinéen, la Déclaration de politique éducative nationale mentionne : « En laissant 70% de ses jeunes sans scolarisation, le pays s'interdit tout développement significatif et les différents programmes de développement ne constitueront que des palliatifs »⁷.

Au regard de ce qui précède, on peut s'accorder sur le fait que l'école guinéenne est peu efficace. D'où la nécessité de s'interroger sur les facteurs qui entraînent à la fois le faible niveau d'accessibilité et d'efficacité de l'école guinéenne.

⁵ *Éducation pour tous : Bilan à l'an 2000*, Rapport national, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique, octobre 1999, page 28

⁶ *Éducation pour tous : Bilan à l'an 2000*, Rapport national, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique, octobre 1999, page 25

⁷ *Déclaration de politique éducative nationale*, Ministère de l'Éducation Nationale, septembre 1989, page 6

Quelques facteurs explicatifs du faible niveau d'accessibilité et d'efficacité de l'école guinéenne.

Dans la perspective de cerner les principaux facteurs de dysfonctionnement de l'école guinéenne, la réflexion a été orientée dans plusieurs directions. Ainsi, l'attention a été centrée dans un premier temps sur certains aspects du fonctionnement interne du système éducatif. En suite, une analyse macro-économique et sociale a été faite au plan national et international.

D'abord, au niveau interne du système éducatif, on peut noter entre autres l'insuffisance des infrastructures d'accueil et/ou inadaptées. À ce niveau se pose aussi le problème de réparation des détériorations et d'entretien régulier faute parfois de budget de fonctionnement. Ensuite, l'insuffisance de personnel enseignant et de matériels didactiques est perceptible.

Cette situation de crise d'infrastructures, de personnel enseignant et de matériels didactiques produit des incidences négatives sur l'efficacité du système éducatif. En effet, le manque de salles de classes entraîne la surcharge mais aussi l'exclusion d'une partie importante de la population scolarisable.

À propos de la surcharge, en effet, lorsqu'un enseignant se retrouve avec une classe de plus de 50 à 60 enfants, il devient très difficile de faire fonctionner une telle classe dans les normes pédagogiques et de faire participer chaque élève à la construction du savoir.

La majorité des enseignants pour ne pas dire la totalité des enseignements procèdent alors par la méthode traditionnelle. Elle consiste à préparer des leçons en s'inspirant de manuels ou de livres divers. Ces leçons sont brièvement expliquées puis dictées afin que les élèves la recopient fidèlement. Dans cette perspective, l'apprentissage consiste pour les élèves à bien mémoriser la leçon dictée par le maître et à la restituer au cours des évaluations. Pendant le déroulement du cours, le maître n'interroge généralement que les élèves reconnus brillants. En fait le processus d'apprentissage tourne autour du maître ou du professeur en impliquant par moment quelques bons élèves. La majorité des élèves assistent physiquement au cours sans pouvoir y participer activement sur le plan intellectuel à son déroulement. Ainsi, le système d'évaluation qui sanctionne ces activités pédagogiques tant au niveau local que national privilégie la sélection au détriment d'une évaluation fondée sur la promotion des capacités intellectuelles des apprenants.

Concernant le personnel enseignant, en plus de la nécessité de leur formation continue, il manque de reconnaissance sociale, de motivation et de conviction dans l'exercice de leur métier. Cette situation perdure et s'aggrave de jour en jour du fait de la conjoncture économique nationale et internationale très difficile.

Parlant de l'efficacité des systèmes éducatifs en Afrique, Lourié (1993) relève aussi entre autres facteurs de nombreuses déperditions scolaires, des sélections sévères, l'exclusion des enfants issus du milieu rural. Selon lui, les programmes et les infrastructures ne correspondent pas aux besoins et aux attentes des usagers. De plus, Lourié (1993) souligne que : « Les programmes ne prennent pas appui sur le monde qui entoure les élèves et dans l'ensemble, ne se proposent pas de satisfaire la curiosité spontanée des

enfants du monde rural et de la périphérie urbaine. Les méthodes autoritaires fondées sur l'unique apprentissage de la mémoire sont étrangères au monde affectif et causal dont l'enfant provient. Les critères rigides de promotion et de redoublement ne tiennent jamais compte du fait que certains enfants ne mangent pas à leur faim et dans bien des cas, doivent marcher une heure pour se rendre à l'école et autant pour revenir chez eux. Le calendrier et les horaires scolaires ne reflètent ni les saisons des champs, ni les exigences des jours de marché, ni les périodes de pluie et de sécheresse. »⁸

Sur le plan national, depuis 1985, le pays est soumis au programme d'ajustement structurel piloté par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire Internationale. Malgré la mise en place de ce programme, les indicateurs économiques ne sont pas assez bons. Le PIB par habitant en 1995 était de 500 us, la balance commerciale et celle du paiement sont déficitaires, le pays est endetté et fait partie des pays les moins avancés. Paradoxalement, le pays est potentiellement riche. En effet, il possède les 2/3 des réserves mondiales de bauxite. Il possède également une richesse importante en or, diamant et fer. Aussi, 60% environ de la superficie du pays est cultivable avec une pluviométrie abondante faisant ainsi de la Guinée le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest.

Quant à la scène politique nationale, elle est caractérisée par l'amorce d'une vie démocratique. Cependant, le choix des principaux responsables reste dominé par des enjeux ethniques à cause probablement du bas niveau d'éducation de la majorité de la population. Ce qui pose le problème de la gestion et de la répartition équitable des ressources entre les différents secteurs de la nation.

Ce contexte national est rendu davantage difficile d'une part, par la présence sur le territoire guinéen depuis 1989 de plus de 700.000 réfugiés fuyant les conflits armés dans les pays voisins et d'autre part, les agressions armées dont le pays est victime à ses frontières sud depuis septembre 2000, compromettant ainsi les programmes d'investissement dans les secteurs dits sociaux comme l'éducation.

Sur le plan international, il importe de relever la désarticulation des économies des pays du tiers monde du fait de la mondialisation. D'un côté, au nom de la compétitivité et de la rentabilité, les entreprises publiques guinéennes ont été fermées suite au désengagement de l'État dans le secteur de la production et de la commercialisation. De l'autre, les grandes firmes multinationales tardent à investir en évoquant entre autres l'instabilité politique et les risques de conflits armés. En conséquence, le pays s'appauvrit de plus en plus. Ce contexte international est bien décrit par Maurice F Strong (1996) qui souligne avec force que « Presque toute l'Afrique subsaharienne est de plus en plus sujette à la marginalisation. Les avantages découlant de la mondialisation, tout comme de l'explosion du savoir qui constitue un facteur clé du développement, passent à côté de la majeure

⁸ LOURIER, S. (1993) École et Tiers Monde, Dominos Flammarion, l'imprimerie Hérissey à Évreux France, page 88

partie du continent africain»⁹. À ce propos, le Groupe de Lisbonne évoque aussi le système de largage «...ce processus par lequel certains pays et régions voient fondre graduellement leurs rapports avec les régions les plus développées de la planète. Au lieu de participer activement au processus d'interdépendance et d'intégration croissant qui gouverne le nouveau « monde global » en construction, ces régions sont laissées de côté.... Ce largage touche presque tous les pays africains... »¹⁰

Au regard de ce qui précède, on peut retenir que l'école guinéenne demeure inaccessible pour presque 2/3 des enfants du pays, qu'elle est peu efficace, trop sélective et qu'elle n'arrive pas à former les acteurs du développement et de la croissance économique. Cette situation s'explique par des facteurs au niveau national (insuffisance d'infrastructure, de ressources humaine et financière) et international comme la marginalisation des pays africains du fait de la mondialisation. Aussi, il apparaît que les ressources naturelles ne sont plus le facteur déterminant du processus de développement d'un pays et que le savoir et le savoir-faire constituent de plus en plus une variable incontournable dans ce processus.

Justement, ce rôle de plus en plus prédominant du savoir et du savoir-faire dans le développement des nations est confirmé par plusieurs chercheurs et auteurs. En effet, pour Lemelin (1998), la corrélation entre les taux de scolarisation au primaire, secondaire et supérieur indique tout simplement que l'éducation est un bien normal et que la scolarisation de la population est nécessaire à la croissance économique et au développement. Selon cet auteur, une corrélation n'est pas toujours une relation de cause à effet ; elle peut signifier une réciprocité : si l'éducation contribue à la production, la hausse de la production et du revenu stimule à son tour la demande d'éducation.

Cette corrélation entre l'éducation et l'activité économique n'est pas, selon lui, une recette magique : le développement économique est un processus long et sa relation avec l'éducation n'est ni simple ni unique. S'il est vrai que l'éducation est une condition nécessaire au succès économique, elle ne saurait par contre être considérée comme une condition suffisante.

De son côté, Condorcet¹¹ estime que la condition sine qua non des progrès sociaux réside dans l'instruction des hommes ; la raison est le moteur du progrès humain ; le rôle du philosophe ou du savant est alors de contribuer à impulser ce progrès. Comme Lemelin, Condorcet pense qu'on ne devrait pas s'attendre à recueillir, dès les premières années, les fruits de l'instruction, si parfaite qu'elle puisse être ; il faut avoir, dit-il, une vision sinon à long terme, du moins à moyen terme, en évitant de jeter trop vite la pierre à telle ou telle initiative d'éducation, quand se retrouve avec des résultats insuffisants.

⁹ STRONG, F. M. (1996) : En Prisé sur le monde, Rapport du groupe de travail sur la recherche et les politiques pour le développement international. Page 31

¹⁰ GROUPE DE LISBONNE (1995) : Limite à la compétitivité, vers un nouveau contrat mondial. Éditions Boréal. Page 134

¹¹ HÉMOND, E (1997) *Formation à distance et développement, Citoyenneté, liberté, savoirs, Le marquis de Condorcet* Télé-université Sainte-Foy (Québec). Page 12 et 33

Aussi, Hernandez et Amalia (1999)¹² évoquent le cas des pays de l'Union européenne. Selon ces auteurs, pour arriver à concurrencer la force de l'économie des États Unis d'Amérique et de celle du Japon, ces pays exercent des pressions sur leurs universités afin qu'elles s'impliquent dans la promotion de l'économie du savoir. D'après ces auteurs, à l'ère du développement des technologies de l'information, de la globalisation de l'économie et de l'intensification de la compétition sur les marchés internationaux, le savoir, la technologie et la recherche sont essentiels pour l'intégration des individus au sein de la société, la survie et le développement des entreprises, et pour une prospérité collective plus grande.

Selon Paul Beaulieu¹³, la ressource critique de la nouvelle économie est la connaissance : le processus déterminant de la logique émergente des nouveaux facteurs de la croissance économique réside dans la maîtrise et la productivité des deux activités suivantes : le développement des connaissances et des apprentissages d'une part, la gestion rapide et efficace des changements d'autre part. Il soutient qu'avec le développement du savoir, les Gouvernements devront de plus en plus affecter une part des ressources collectives pour générer un capital intangible de connaissances et d'intelligence stratégiques, base d'un processus de création de richesses économiques.

Paul Beaulieu pense que cette nouvelle période économique aura pour conséquence, entre autres, d'inciter les pouvoirs publics à renouveler leurs politiques de développement des connaissances et du savoir-faire; certaines institutions dont les universités en tout premier lieu, se verront confiées de nouveaux mandats, avec des résultats scientifiques et technologiques bien précis à atteindre.

Considérant cette importance du rôle de l'éducation pour le développement socio-économique d'un pays, il importe pour la Guinée de redynamiser son système éducatif à travers une politique éducative qui s'appuie sur des stratégies et des théories susceptibles de favoriser la maîtrise du savoir et du savoir-faire par la majorité. Déjà, dans les pays industrialisés, compte tenu du rôle reconnu de l'éducation dans la croissance économique, les universités sont perçues comme un moyen privilégié pour maintenir cette croissance.

Des stratégies d'intervention:

L'analyse de la situation actuelle du système éducatif guinéen a montré que le fonctionnement actuel de l'école «présentielle» ne permet pas de satisfaire la demande actuelle d'éducation qui croît chaque année. De même, il est évident que le système actuel ne parviendra pas à y faire face dans un proche avenir si des dispositions ne sont pas envisagées. Il devient ainsi indispensable d'apporter des innovations dans la conception et l'organisation des activités d'éducation et de formation en proposant des

¹² HERNANDEZ, A G et DE LA PENA, A (1999) « Le rôle de l'État dans les affaires universitaires des pays de l'Union européenne : quelques comparaisons exploratoires » in Paul Beaulieu, Denis Bertrand (dir.) *L'État québécois et les universités Acteurs et enjeux*. Sainte-foy, Presses de l'université de Québec, Collection Enseignement supérieur 10, chapitre 5 : page 145- 146

¹³ BEAULIEU, P et BERTRAND, D (dir.) 1999 *L'État québécois et les universités Acteurs et enjeux*. Sainte-foy, Presses de l'université de Québec, Collection Enseignement supérieur page 257.

stratégies complémentaires comme la formation à distance et l'éducation permanente à l'échelle communautaire.

La formation à distance

Comme souligné plus haut par Marie Lefebvre (1998) qui cite Villaroel, les systèmes éducatifs des pays en voie de développement comme celui de la Guinée sont confrontés à plusieurs problèmes dont un taux élevé d'analphabétisme et d'abandon scolaire, un échec dans la transmission de la pensée critique, un échec dans la promotion des valeurs égalitaires nécessaires à l'exercice de la démocratie....

Selon cet auteur, la formation à distance possède le potentiel pour fournir l'élan nécessaire à tout gouvernement, organisation privée ou individu désireux de remédier à ces problèmes, que ce soit de façon directe ou indirecte, comme par exemple par la formation des enseignants. Il considère que les possibilités offertes par la formation à distance sont très larges puisque celle-ci peut être utilisée conjointement avec des méthodes d'éducation traditionnelles et qu'elle peut rejoindre, à faible coût, un grand nombre d'individus. Pour toutes ces raisons, l'auteur estime que la formation à distance peut devenir un instrument vital au service des besoins de la société. Quant à Lourié (1993), il estime que c'est le seul instrument viable.

Pour Jean Lochar (1995), la formation à distance est un système qui permet au formé d'organiser lui-même son parcours soit individuellement, soit en groupe de quelques participants hors de la présence d'un intervenant, animateur ou formateur. Selon cet auteur, la notion de distance peut recouvrir plusieurs significations :

- en longueur (distance entre diverses localités),
- en sociologie (origine sociale des apprenants),
- en motivation (pourquoi faire? Acquisition de culture générale ou de compétence),
- en prérequis? (initiation ou super perfectionnement),
- en niveau (bac +2 ou 5),
- en langue (étrangère ou nationales).

Selon Lochar, la notion de distance recouvre ainsi plusieurs aspects dans le processus de formation et que la première tâche consiste à analyser et traiter ces aspects.

Selon Marie Lefebvre, Spencer (1995), Spencer reconnaît que, dans la plupart des pays occidentaux, les programmes de formation à distance sont conçus en fonction d'un apprentissage individuel et visent une reconnaissance académique. Spencer estime que si le but premier des efforts éducatifs devait consister à servir l'économie, et à investir dans le « capital humain » pour que les individus, les compagnies et la société puissent avancer économiquement, « l'expérience éducative » risquerait de devenir moins riche et pourrait empêcher l'accès à une éducation critique et libérale. Pour Spencer, la formation à distance devrait pouvoir servir différents buts même si parfois ceux-ci semblent contradictoires.

De leurs côtés, Marot JC et Darnige, A. (1996) pensent que la formation à distance a l'avantage de réduire de manière significative les contraintes liées à l'unité du temps, du lieu et du formateur. La souplesse dans son mode d'organisation permet entre autre :

- La délocalisation de la formation (à domicile, les préfectures et villages reculés, dans l'entreprise...),
- La gestion autonome du temps de formation (souplesse des horaires et des durées des séquences de formation),
- La liberté dans le rythme de progression et d'acquisition de savoir et savoir-faire,
- La maîtrise quasi totale du parcours de formation en fonction des contraintes personnelles et du dispositif de formation.

C'est dire que la formation à distance peut constituer une approche complémentaire susceptible d'améliorer les problèmes fondamentaux du système éducatif guinéen notamment l'accessibilité et l'acquisition de compétences par les apprenants.

Compte tenu de ces avantages de la formation à distance, les autorités guinéennes en charge de l'éducation manifestent depuis quelques années un intérêt pour ce mode d'enseignement. Déjà le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire a créé son service national de formation à distance en 2000. Quant au Ministère de l'Enseignement Supérieur, il a entrepris depuis 1998, des études de faisabilité pour la création d'un centre national de formation à distance afin de suppléer à l'insuffisance d'infrastructures d'accueil à l'échelle universitaire. Il est envisagé la création des antennes régionales pour les deux principales universités du pays (Conakry et Kankan). Dans un premier temps, chacune de ces universités aura une antenne respectivement à Labé et à N'Zérékoré, une stratégie qui vise à rapprocher les services de formation universitaire et les usagers.

Afin de permettre ces services nationaux de formation à distance créés ou en voie de création, de répondre efficacement à leur mission de formation d'acteurs du développement, il apparaît nécessaire d'identifier le cadre théorique et méthodologique de leur intervention adapté au contexte guinéen.

Le cadre théorique et méthodologique

Dans un contexte beaucoup plus général, Ottone (1996) cité par Marie Lefèbre (1998), estime qu'étant donné le rythme du progrès scientifique, et technologique actuel, il deviendra moins important à l'avenir d'accumuler des connaissances et partage l'opinion de Gaudin qui pense qu'à l'avenir l'essentiel sera d'«apprendre à naviguer dans un savoir qui a les proportions d'un océan». Ainsi, Ottone estime que souplesse, savoir-faire, ouverture d'esprit, formation permanente, autonomie personnelle, créativité devraient devenir les mots clés d'une nouvelle éducation.

Dans cette perspective, on peut considérer l'idée de Marie Claude Denys (1997) qui estime que la formation à distance peut prendre appui sur la théorie constructiviste. Car selon elle, cette théorie suppose que l'humain construit activement sa connaissance dans chacune des situations où elle est utilisée ou expérimentée. Pour elle, puisque les connaissances sont construites par chacun, il va de soi que l'individu soit au centre du processus. Elle estime que les cours ou les activités d'apprentissage devraient lui

permettre plus d'autonomie, cette dernière étant considérée par Deschênes comme la gestion d'un ou des aspects de son activité d'apprentissage. À son avis, cela éviterait le problème décrit par Pépin où l'élève apprend pour être bien dans le contexte scolaire, dans la relation avec ses professeurs ou tuteur en formation à distance.

Aussi, l'approche constructiviste favorise l'appropriation de savoirs et de compétences par l'apprenant grâce à l'utilisation des ressources de son milieu naturel et social. En partant de ces situations concrètes, l'enseignement peut favoriser le transfert des apprentissages. Ce transfert étant considéré comme une activité cognitive qui demande à l'étudiant d'utiliser des connaissances (concepts, théories ou modèles), acquises dans une situation donnée et de façon théorique pour expliquer ou comprendre une situation nouvelle ou différente, la plupart du temps reliée directement à la réalité de l'étudiant. Un autre avantage de l'approche constructiviste concerne la prise en compte des valeurs socioculturelles. Effet, la conception de cours de formation à distance dans une logique constructiviste laisse le champ ouvert à l'intégration des représentations des apprenants, de leurs cultures, de leurs logiques, de leurs savoirs et leurs préoccupations. D'où l'importance de la notion de viabilité en matière de construction et de réinvestissement du savoir et du savoir-faire.

En outre, les cours de formation à distance pourraient prendre appui aussi sur la théorie technologique. Cette dimension est très importante à travers la planification des cours sur les divers supports, la définition des modalités d'utilisation des médias comme Internet et les multimédias, le téléphone, la radio, les cassettes audio et vidéo, la télévision....

De plus, les préoccupations de la théorie sociales peuvent être prises en compte en mettant un accent particulier sur la dimension éducation civique et citoyenneté. Cette théorie pourrait être valorisée par la promotion des valeurs de la démocratie et de la justice sociale. À l'heure où le continent africain est miné par des conflits armés d'origine politique et économique, la société guinéenne a grand besoin de culture démocratique afin de consolider les bases de son pluralisme politique.

De même la nécessité d'acquérir une formation de base solide et une pensée critique ne doivent pas être absentes. C'est dire que des aspects de la théorie académique seront considérés dans ce processus de formation.

Malgré les multiples avantages reconnus de la formation à distance, il importe de souligner que sa mise en œuvre en Guinée pourrait se heurter à des difficultés. Dans la mesure où la formation à distance implique l'autonomie de l'apprenant dans le processus d'apprentissage, l'exercice de cette autoformation exige comme l'indique Philippe Carré (1992), des conditions à remplir : la nécessité d'un environnement favorable et la création de conditions institutionnelles.

Parlant de l'environnement de l'apprenant en formation à distance, cet auteur insiste sur une bonne formation de base, des ressources humaines et matérielles disponibles et accessibles, un fort degré d'autonomie et de motivation de l'apprenant ainsi qu'une stimulation de son environnement.

Dans le contexte actuel de la Guinée, parmi les obstacles liés à la mise en œuvre d'une stratégie de formation à distance, il y a d'abord la crédibilité de ce mode d'enseignement par rapport à l'école «présentielle». Il n'est pas évident que les apprenants et leurs parents acceptent à première vue cette nouvelle stratégie comme moyen de formation au même titre que les institutions classiques. Pour atténuer les effets de cette situation, il faudra envisager un travail de sensibilisation des apprenants et de leurs parents mais aussi le soutien de l'État guinéen et des partenaires au développement afin de faire des institutions d'enseignement à distance, des institutions fortes et crédibles. La quête de cette crédibilité passe aussi par la compétence des formateurs à former des apprenants compétitifs sur le marché du travail.

Un autre obstacle qui n'est pas des moindres concerne la mentalité peu autonome de l'apprenant qui a tendance à attendre beaucoup plus de ses formateurs que lui-même. En général, l'apprenant guinéen n'est pas habitué à la recherche d'informations pour bâtir son savoir. Aussi, il faut noter le poids très pesant des sollicitations sociales qui ne favorisent pas l'affirmation de l'autonomie durant le processus d'apprentissage chez l'apprenant. Si l'apprenant guinéen a des compétences dans le domaine de l'assimilation et la mémorisation, il semble moins autonome dans l'élaboration du savoir. Cette difficulté peut s'expliquer d'un côté par l'influence sociale assez grande et de l'autre par un second type d'obstacle qui est lié à l'environnement institutionnel. En effet, si l'environnement social offre une gamme variée de situations stimulantes, cependant, les ressources documentaires sont rares et parfois absentes dans certaines zones. Les bibliothèques sont non seulement peu nombreuses et celles qui existent n'ont pas toujours la documentation appropriée aux divers besoins des apprenants. C'est là une des difficultés majeures de la mise en œuvre de l'approche constructiviste et d'une manière générale de la formation à distance en Guinée.

À ces obstacles, il faut ajouter le caractère limité des réseaux de communication et le coût élevé de certains moyens de communication comme l'accès à Internet et au téléphone. À ce niveau, le soutien de l'État guinéen ainsi que celui de la coopération bilatérale et/ou multilatérale peuvent constituer un atout.

Enfin, il importe de souligner la résistance des acteurs et responsables face aux innovations pédagogiques soit par ignorance, soit par conflit d'intérêt (perte de parcelle de responsabilité et/ou avantage économique) soit à cause de la remise en question de leurs compétences ou de la nécessité d'actualiser celles-ci.

Les obstacles ci-dessus énumérés constituent également des axes de recherche afin d'éclairer les décideurs politiques et éducateurs dans la perspective de l'implantation des institutions de formation à distance en Guinée. Ces recherches devraient donner aussi des indications sur la pertinence des médias dans le dispositif ainsi que leur accès à des coûts raisonnables par les apprenants. En dépit de ces obstacles, la formation à distance apparaît comme une alternative et une piste crédible afin de contribuer à l'amélioration de l'accessibilité au savoir en Guinée.

Les initiatives communautaires.

L'examen de certains indicateurs de l'éducation en Guinée comme les taux de scolarisation et d'efficacité au primaire a montré que le système formel ne peut à lui seul répondre aux demandes sociales d'éducation. Selon, Lourié,(1993) ces demandes diversifiées des populations que la scolarisation n'a pas atteintes ou qu'elle a déçues émanent d'une motivation essentielle : l'aspiration de beaucoup à devenir totalement ce qu'ils sont potentiellement, non plus à travers l'acceptation et la répétition de connaissances transmises, mais grâce à une capacité nouvelle : celle qui permet à chacun de produire son propre savoir, qui incorpore les connaissances nouvelles, l'expérience passée et la sensibilité, les aptitudes et les motivations individuelles. Or, d'après l'auteur, cela n'est généralement pas favorisé dans le cadre scolaire. Selon Lourié (1993) la notion de demande sociale différenciée fait redécouvrir le concept de l'éducation permanente. D'après cet auteur, il s'agit d'un système d'apprentissage prévalent dans quelques pays du tiers monde, ouvert à tous la vie durant et répondant selon les moments à des aspirations et à des besoins différenciés et changeant.

La formule de cette demande d'éducation serait selon Lourié « un moyen pour chacun de se développer dans une direction propre à son milieu, aux conditions de sa vie et à son moment »¹⁴

Cette nouvelle vision qui intègre la participation communautaire dans le secteur de l'éducation constitue aujourd'hui une autre alternative qui retient l'attention des autorités nationales et communautaires, des bailleurs et les populations. Cette perspective correspond à la politique nationale de décentralisation de la Guinée qui implique le transfert de certaines compétences aux populations locales parmi lesquelles figurent en bonne place les questions liées à l'éducation. Des Organisations internationales et ONG nationales et internationales comme l'UNESCO, l'UNICEF, Plan Guinée, Sabou/Guinée, Terre de Hommes, CARITAS/OCPH... soutiennent et encouragent l'action des populations locales à travers des micros projets (construction scolaire, alphabétisation professionnalisante, insertion professionnelle...).

Au moment où d'une part, la conjoncture économique nationale et internationale défavorable ne permet pas à l'État central de faire face aux programmes sociaux et, d'autre part, les populations sont entrain de prendre conscience de leur rôle et de celui de l'éducation dans le processus de développement de leur communauté, il apparaît nécessaire de dynamiser cet élan de participation communautaire afin d'assurer sa continuité et son efficacité. A ce propos, Lourié (1993) estime que la formation à distance peut également jouer un rôle important dans cette éducation ouverte. Car elle peut être dispensée au-delà des barrières administratives, sociales, culturelles....

Malgré cette importance de la participation communautaire, il convient de ne pas occulter le risque de disparité entre les communautés locales au regard de leur faible capacité de création de revenus. Dans cette optique, la coordination des interventions

¹⁴ LOURIER, S. (1993) École et Tiers Monde, Dominos Flammarion, l'imprimerie Hérissey à Évreux France, page 98

communautaires en matière d'éducation avec celles des institutions publiques s'avère nécessaire afin de limiter les effets de cette disparité.

Ainsi qu'on le voit à travers l'exposé ci-dessus, les stratégies basées sur la formation à distance et la prise en compte des initiatives communautaires peuvent être complémentaires. À cet égard, elles sont susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'accessibilité et de l'efficacité de l'éducation en Guinée.

Par ailleurs l'efficacité de ces deux stratégies pourrait aussi être renforcée grâce à un système de mise en réseau. Cette méthode consiste à relier des éléments d'un ensemble par divers moyens de communication dans le but de favoriser la production et l'échange d'informations. Malgré la faiblesse des moyens de communication en Guinée, la mise en réseau peut être envisagée à plusieurs niveaux en utilisant les moyens disponibles. Ainsi, les régions administratives du pays et/ou le service national qui sont connectés à Internet peuvent d'une part, créer des relations de partenariat dans le cadre d'un ou des projet (s) avec d'autres institutions de formation à distance à l'échelle internationale comme la TÉLUQ par exemple et d'autre part, ils peuvent organiser les apprenants relevant de leur juridiction sous forme de réseau sur la base de l'outil papier ou du téléphone afin de leur diffuser les informations recueillies sur Internet mais aussi assurer l'échange d'informations entre eux. Dans la perspective de rendre fiable ce réseau, on pourrait prendre en compte certaines caractéristiques d'un réseau proposées par Jacques Périault. Pour cet auteur, le réseau doit être caractérisé par :

- L'horizontalité (qui gère le déséquilibre entre ceux qui demandent une information ou une formation et ceux qui peuvent la donner),
- La multipolarité : elle permet la relation entre une unité et la globalité,
- L'identité : qui a la capacité de communiquer,
- La finalité ou le projet : le réseau doit avoir une finalité ou être porteur de projets.
- L'innovation : le réseau doit pouvoir apporter des innovations dans les structures et les usages des pôles en présence,
- La mémoire collective : le réseau doit pouvoir assurer la conservation des informations par les différents pôles.

Aussi, il importe de souligner le caractère complexe de la mise en œuvre de projet de formation à distance et/ou communautaire. Cette complexité s'explique par la présence de plusieurs types d'acteurs, mais également la prise en compte des préoccupations se situant à plusieurs niveaux et recouvrant des dimensions diverses. C'est dire qu'une stratégie de formation à distance conçue comme outil de développement doit s'appuyer sur une approche systémique en prenant en compte des niveaux logiques et des dimensions du développement proposés par Danielle Paquette.

Au regard des caractéristiques ci-dessus mentionnées d'un réseau, on peut affirmer que le « réseautage » est une approche susceptible de favoriser une vision systémique des niveaux logiques de développement mais également des dimensions du développement. Car, d'un côté, le réseau peut constituer un trait d'union entre les niveaux individuel, collectif, local, national, régional (continental), international et planétaire et de l'autre, il peut apparaître comme un outil de sensibilisation de ces niveaux logiques de

développement par rapport aux dimensions politique, culturelle, éthique, technologique, écologique, économique et sociale du développement. Ainsi, la mise en réseau et l'approche systémique apparaissent comme des méthodes d'approche complémentaires en formation à distance.

Conclusion

De tout ce qui précède, il apparaît que l'accessibilité et l'inefficacité sont quelques-unes des difficultés auxquelles le système éducatif guinéen est encore confronté. Ces difficultés sont principalement liées au mauvais fonctionnement du système éducatif et aux contextes socioéconomiques national et international. Pour faire face à ces difficultés, la formation à distance et l'éducation communautaire constituent des stratégies susceptibles d'apporter le savoir et le savoir-faire à la majorité des citoyens. Afin d'assurer la rationalité et l'efficacité de ces stratégies d'intervention, la définition de cadres théoriques et méthodologiques adaptés aux contextes socioculturel et économique guinéens serait de nature à favoriser et consolider l'accès au savoir pour de nombreux exclus du système de formation actuelle. Dans cette perspective, les théories constructiviste, technologique, sociale et académique ainsi que l'approche systémique et la mise en réseau constituent des pistes intéressantes.

La formation à distances a certes des avantages dont l'accès aux services de l'éducation à faible coût pour de nombreux citoyens et au-delà des « distances ». Cependant sa mise en œuvre en Guinée pourrait se heurter à plusieurs difficultés dont l'insuffisance de l'autonomie de l'apprenant et celle des ressources documentaires. Les effets de cette dernière difficulté peuvent être atténués grâce à la mise en réseau des différents pôles facilitant ainsi leur accès aux nombreux services reliés au développement des nouvelles technologies de la communication et l'information comme 'Internet.

Enfin, il apparaît indispensable de poursuivre les réflexions et les recherches sur les conditions susceptibles de favoriser le développement de l'autonomie chez l'apprenant guinéen et celles liées au choix et à l'utilisation des supports de communication au sein des dispositifs de formation à distance à mettre en place en Guinée.

Bibliographie

BEAULIEU, P et BERTRAND, D (dir.) 1999 *L'État québécois et les universités Acteurs et enjeux*. Sainte-foy, Presses de l'université de Québec, Collection Enseignement supérieur.

BERTRAND, Y. (1998) : *Théories contemporaines de l'éducation*, éditions chroniques sociales Lyon, France

CARRE, P. (1992) : *L'autoformation dans la formation professionnelle*, Paris. La documentation Française.

DENYS, M.C. (1997) : *Quelques éléments pour le développement : Éthique, Constructivisme et Amour*. Dossier pour le cours Formation à distance et développement (EDU 6014)

Déclaration de politique éducative nationale, Ministère de l'Éducation Nationale, septembre 1989.

GAGNÉ, P. (1995) : *Pédagogie et formation à distance*. Textes rassemblés. Université de Québec. Télé-Université

GROUPE DE LISBONNE (1995) : *Limite à la compétitivité, vers un nouveau contrat mondial*. Éditions Boréal.

HÉMOND, E (1997) *Formation à distance et développement, Citoyenneté, liberté, savoirs, Le marquis de Condorcet* Télé-université Sainte-Foy (Québec).

HERNANDEZ, A G et DE LA PENA, A (1999) « Le rôle de l'État dans les affaires universitaires des pays de l'Union européenne : quelques comparaisons exploratoires » in Paul Beaulieu, Denis Bertrand (dir.) *L'État québécois et les universités Acteurs et enjeux*. Sainte-foy, Presses de l'université de Québec, Collection Enseignement supérieur 10, chapitre 5.

LACROIX, B. (1970) : *L'enseignement en République de Guinée*. Études Africaines du C.R.I.S.P. T.A N°116-117 10 novembre 1970.

LEFEBVRE, M. (1998) : *Mondialisation et Formation à distance*, dossier pour le cours Formation à distance et développement. EDU 6014, Télé- Université

LEMELIN, C (1998) : *L'économiste et l'éducation* Presses de l'université du Québec

LOCHARD, J. (1995) : *La formation à distance ou la liberté d'apprendre*. Paris éditions d'organisation

LOURIER, S. (1993) : *École et Tiers Monde*, Dominos Flammarion, l'imprimerie Hérissey à Évreux France.

MARGOT, J. C. et DARNIGE, A. (1996) : *La téléformation*, PUF, Paris.

Ministère de l'Éducation Nationale : *Rapport préparatoire du document de politique éducative nationale*, Document de travail 1987.

Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique, *Éducation pour tous : Bilan à l'an 2000*, Rapport national, octobre 1999.

PAQUETTE, D. (1997) : *Aborder la complexité du développement*. Dossier pour le cours Formation à distance et développement (EDU 6014)

PERRIAULT, J. (1996), *La communication du savoir à distance*, Paris, éditions L'Harmattan.

STRONG, M. (1996) : *En prise sur le Monde. Priorité de l'internationalisme canadien au XXIe Siècle*. Rapport du groupe de travail sur la recherche et les politiques pour le développement international.